



Trail des Légendes de Brocéliande

La charte du coureur 2021

ENGAGEMENTS POST COVID-19



Conscient que la participation à tout évènement doit se faire dans le respect strict des règles sanitaires transmises par le gouvernement et de nos valeurs environnementales, en tant que coureur de l'évènement du Trail des Légendes de Brocéliande, je m'engage à :



- Respecter les gestes barrières en vigueur en particulier dans les espaces fermés, semi ouvert ou à forte densité de personnes lors de l'évènement (port d'un masque, lavage des mains, distanciation physique).
- Respecter strictement le règlement de la course et les mesures mises en place par l'organisation afin de minimiser les risques sanitaires :
 - Port du masque obligatoire sur la zone de départ puis au cours des 300 premiers mètres de chaque course et que je remets après l'arrivée dans la file du parcours de sortie
 - Courir en respectant au maximum la distanciation sociale en vigueur avec les autres participants et en utilisant toute la largeur de la chaussée
 - Ne pas cracher au sol
 - Me moucher dans un mouchoir à usage unique que je jette dans une poubelle
 - Ne pas jeter de déchets sur la voie publique
 - Respecter et laisser les lieux publics propres
 - Être équipé et utiliser mon propre contenant de ravitaillement liquide (poche à eau, gourde, flasque, bouteille, gobelet...) ...
- Ne pas entrer physiquement au contact d'autres participants.
- Comprendre qu'en prenant part à l'évènement, je participe à un rassemblement de personnes potentiellement générateur de la diffusion de l'épidémie à coronavirus si les mesures barrières ne sont pas appliquées par tous.
- Accepter, en prenant part à l'évènement, que ce risque sanitaire est potentiellement grave chez les plus fragiles (plus 65 ans, porteur de maladie chronique, femme enceinte).

- Si j'ai présenté la Covid-19 dans les semaines et mois précédant la course, consulter un médecin préalablement à ma participation pour savoir si la pratique des efforts intenses et ma participation à la compétition est possible, notamment les courses présentant des dénivelés importants.
 - Ne pas courir si je présente des symptômes de la Covid-19 depuis moins de 14 jours
 - Faire preuve de civisme en m'engageant à prévenir le référent Covid-19 de l'organisation en cas de déclaration de la maladie après la course.
 - Télécharger si possible et m'enregistrer sur l'application « StopCovid » préalablement à ma venue sur l'évènement.
 - Choisir des épreuves proches de son lieu d'habitation et nécessitant peu de déplacements et de transports.

ACCEPTER LA CHARTE

- Je déclare avoir lu et accepté l'ensemble des conditions de ce document.
- Je confirme mon choix de signer électroniquement ce document joint à mon dossier d'inscription pour l'évènement cité ci-dessus le 12 septembre 2021.
- J'ai pris connaissance que mon dossier non validé à 100% le 04 sept 2021 au plus tard, ne me permettra pas de prendre le départ le jour de l'évènement.

L'équipe Organisatrice du Trail des Légendes de Brocéliande.